

Choix de master

Par **Merylao**, le **10/11/2018** à **21:25**

Bonsoir à vous,

Je suis en M1 à Paris 2 actuellement et je suis un peu hésitante sur le choix de mon master. J'ai plutôt bien réussi ma licence et je pense m'orienter vers un carrière d'avocat avec un intérêt pour le droit pénal.

Je sais qu'il est possible d'accéder à la préparation à l'examen d'entrée au crfpa dès la fin de cette année mais je ne sais pas vraiment si c'est une bonne idée ou si l'expérience d'un M2 me permettra d'aborder plus sereinement cette étape... déjà sur ça j'aimerais connaître votre avis s'il vous plaît.

Ensuite si effectivement je me dirige vers un M2, j'hésite entre les 3 m2 possible après cette année de M1 :

- Master 2 Droit pénal et sciences pénales
- Master 2 Justice et droit du procès
- Master 2 Contentieux, arbitrage et modes alternatifs de règlement des conflits (en dernier lieu)

Le droit pénal n'est déjà pas la spécialisation qui offre le plus d'emploi, donc j'aimerais choisir un M2 qui correspond le plus à ce que je voudrais faire (avocat spécialisé en droit pénal).
Qu'en pensez vous ?

Merci à vous :)